

BIENTÔT DU NOUVEAU AU CENTRE-VILLE

À lire en page 2



CHERS DOUVRAISES, CHERS DOUVRAS,

J'espère que vous avez pu profiter de moments festifs et joyeux pendant les fêtes de fin d'année, nos séniors avec le renouvellement de la « carte cadeau », et toutes et tous avec des animations diverses organisées par la Municipalité, le comité des fêtes ou nos associations. Pour la première fois, nous avons pu réorganiser un show d'hiver que nous allons

retravailler avec les prestataires afin de le rendre encore plus attractif en 2025. Cette période est aussi l'occasion de manifester bienveillance et solidarité. A cet égard, je tiens à souligner l'action des 18 partenaires et associatifs qui ont permis de récolter plus de 9 000 € au profit du Téléthon. Je tiens à vous remercier pour votre générosité envers l'épicerie sociale et solidaire, à laquelle vous être nombreux à apporter vos dons.

Votre générosité, votre engagement dans la vie de notre commune, pourront utilement se manifester dans le cadre de la mise en place de la Réserve Communale de Sécurité Civile, susceptible d'être mobilisée dans le cadre des risques auxquels nous pouvons être confrontés. Toute participation volontaire sera bien sûr la bienvenue, et fortement appréciée. Merci d'être nombreux à vous proposer via le formulaire indiqué en page 3 ou en vous rendant en Mairie.

L'année 2025 va permettre le lancement du réaménagement du centre-ville, **très attendu pour faciliter les cheminements doux** (piétons et cycles), et qui apportera aussi des **améliorations esthétiques, végétales et dans le traitement des eaux pluviales**. Le centre-ville renforcera ainsi sa **convivialité**. Les stationnements vont également évoluer afin d'en faciliter le fonctionnement et la rotation en faveur des commerces. Tous ces changements, issus d'une longue et large période de concertation, doivent conforter la place du commerce de centre-ville dans la dynamique et l'attractivité de la commune. Bien sûr, même si nous avons trouvé des solutions permettant de **limiter au maximum le temps des travaux**, et si nous proposerons **des solutions d'accès adaptés** permettant la continuité de leur activité, **il sera utile de venir consommer dans tous ces commerces de qualité**, qui resteront accessibles. Ces petits inconvénients, inhérents à tout chantier, seront vite oubliés et permettront sur le long terme de profiter du **plaisir de s'y balader** et de **mettre en valeur son patrimoine et ses commerces**.

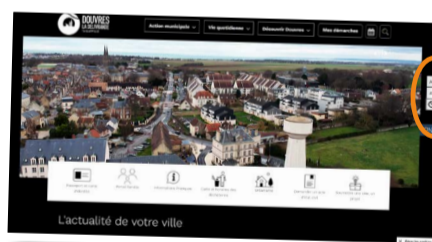
Vous découvrirez en fin de page 2 les autres principaux projets communaux ou intercommunaux qui viendront renforcer le bien vivre dans notre commune. Je vous propose de les présenter et de les détailler au cours de la cérémonie des **vœux à la population** que nous vous proposons le **Judi 23 JANVIER à 18h salle Léo Ferré**. J'espère que vous y viendrez, encore plus nombreux que l'an dernier.

Je vous souhaite à toutes et tous, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, une année 2025 où santé, bonheurs, et réussites seront au rendez-vous pour vous et tous ceux qui vous sont chers.

Bien Sincèrement
Le Maire, Thierry LEFORT

ACTUALITÉS

ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE



Sur le site internet de la Mairie, www.douvres-la-delivrande.fr, de **nouvelles fonctionnalités** permettent désormais à tous les internautes, y compris **aux personnes qui présentent un handicap visuel**, d'accéder à l'ensemble des contenus sans difficulté.

Trois nouveaux pictogrammes positionnés à droite de l'écran offrent aux utilisateurs la possibilité de **personnaliser l'affichage du site** selon leurs besoins : ajustement de la taille des caractères et modification de la couleur du fond d'écran. À travers cette démarche d'**amélioration de l'accessibilité numérique**, la commune a pour volonté de proposer **la même information pour tous**.

DES AIDES POUR LA RESTAURATION DU PATRIMOINE PRIVÉ

Un **partenariat** a été établi entre la **commune** et la **Fondation du patrimoine** afin de **favoriser la restauration et la mise en valeur du patrimoine privé** situé sur tout le territoire communal. L'objectif est d'encourager les propriétaires privés à préserver les immeubles ayant un intérêt patrimonial pour leurs **caractéristiques architecturales et historiques fortes** et qui ne sont pas protégés au titre des Monuments Historiques, de les **aider** par des **mesures financières et fiscales** (pouvant aller jusqu'à 100 000 € de déduction du revenu imposable) à supporter les coûts liés aux travaux qu'ils engagent. L'aide porte sur les **travaux ayant préalablement fait l'objet d'un Label de la Fondation du patrimoine**, à hauteur de 2% du montant TTC et plafonnée à 2 000€. Les immeubles restaurés dans le cadre de la présente convention seront signalés par l'apposition de la **plaque du Label de la Fondation du patrimoine** pendant une durée minimale de cinq ans.



Un **partenariat** a été établi entre la **commune** et la **Fondation du patrimoine** afin de **favoriser la restauration et la mise en valeur du patrimoine privé** situé sur tout le territoire communal. L'objectif est d'encourager les propriétaires privés à préserver les immeubles ayant un intérêt patrimonial pour leurs **caractéristiques architecturales et historiques fortes** et qui ne sont pas protégés au titre des Monuments Historiques, de les **aider** par des **mesures financières et fiscales** (pouvant aller jusqu'à 100 000 € de déduction du revenu imposable) à supporter les coûts liés aux travaux qu'ils engagent. L'aide porte sur les **travaux ayant préalablement fait l'objet d'un Label de la Fondation du patrimoine**, à hauteur de 2% du montant TTC et plafonnée à 2 000€. Les immeubles restaurés dans le cadre de la présente convention seront signalés par l'apposition de la **plaque du Label de la Fondation du patrimoine** pendant une durée minimale de cinq ans.

FONDATION DU PATRIMOINE

Bureau de Bénouville
02 31 91 15 77
normandie@fondation-patrimoine.org

INFO + :

<https://www.portailpatrimoine.fr/>

SOMMAIRE

**BIENVENUE
À LA RETRAITE P.3**

**APPEL À
VOLONTAIRES P.3**

AGENDA 2025 P.4

MENTIONS LÉGALES :

Douvres info
Bulletin communal bimestriel
de Douvres-la-Délivrande

Directeur de la Publication :
Thierry LEFORT

Rédactrice en Chef :
Séverine ZAMIT

Comité de rédaction :
Thierry LEFORT,
Emilie DELANOY-HAMON,
Séverine ZAMIT, Fabienne LEROUX,
Jean-Pierre PAILLETTE, Muriel DUNY,
Alain ADAM, Claire HORLAVILLE,
Patrick DUBOIS, Lydia BRETOS,
Jacky BERTRAND

Conception graphique :
Anaïs BLANC-GONNET
(treize-communication.com)

Impression : Caen Repro
Crédits photos : Commune
de Douvres-la-Délivrande
(sauf mention contraire)

Tirage : 2 700 exemplaires
Tél. : 02 31 36 24 24
infos@mairie-douvres14.com

AMÉNAGEMENT

LANCEMENT DES TRAVAUX EN CENTRE-VILLE

Inscrit au projet de territoire et dans le programme « Petites villes de demain », le réaménagement du centre-ville est un projet majeur de la commune. Lancé en 2023 avec les phases d'études préliminaires et affiné grâce aux différents temps de concertations organisés avec les habitants et commerçants, le projet passe désormais à l'étape de la concrétisation. Selon le calendrier prévisionnel, les premiers travaux devraient démarrer dès le mois de mars prochain avec, dans un premier temps, l'aménagement de la Rue du Général de Gaulle.



Pendant la durée des travaux, tous les commerces resteront accessibles. Des solutions temporaires pour faciliter le stationnement et maintenir la circulation des piétons seront proposées.

OBJECTIFS DU PROJET

- ▶ Renforcer l'accessibilité de tous les publics
- ▶ Favoriser et sécuriser les déplacements à pied et à vélo
- ▶ Pérenniser, développer et diversifier l'offre commerciale
- ▶ Offrir davantage de lieux de convivialité agréables et attractifs
- ▶ Offrir davantage d'espaces végétalisés



PÉRIMÈTRE DU PROJET



- Zone 1A** • Rue du Général De Gaulle de la rue Louis Lellièvre jusqu'à la place de la Basilique
- Zone 1B** • Rue du Général De Gaulle de la rue des Rougeas jusqu'à la Rue Louis Lellièvre
- Zone 2** • Rue Louis Lellièvre
- Zone 3** • Place de la Basilique dans la continuité de la rue du Général De Gaulle.
- Zone 4** • Place George Lesage

ZOOM SUR LES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS

L'un des principaux enjeux des nouveaux aménagements étant de faciliter et de sécuriser les déplacements des piétons, des cyclistes et des personnes à mobilité réduite, une grande partie du centre-ville sera placée en « zone 20 ». Les bordures des voies de circulation seront supprimées pour mettre les trottoirs et la chaussée au même niveau. Aux abords de ces espaces de déplacement partagé, des aires de repos et de rencontre seront aménagées avec du mobilier ou des installations spécifiques le long de la rue du Général de Gaulle et Place de la Basilique.

D'une manière générale, l'accent sera mis sur la végétalisation dans chaque zone de réaménagement (îlots de verdure, plantation de végétaux au pied des façades et de grimpantes en traversée rue du Général de Gaulle et rue Lellièvre...).

L'offre de stationnement existante connaîtra quelques modifications dont la création de deux places PMR Place Lesage, et la création de stationnements rue Lellièvre.

Vous pourrez plus facilement trouver du stationnement en zone bleue 30 minutes à proximité des commerces.

QU'EST-CE QU'UNE « ZONE 20 » ?

La « zone 20 » est une zone de rencontre qui a été introduite dans le Code de la route en 2008. C'est un espace de circulation ouvert à tous les modes de déplacement dans laquelle, comme son nom l'indique, la vitesse des véhicules (automobile, moto, cyclomoteur, vélo...) est limitée à 20 km/h. C'est une zone apaisée, intermédiaire entre une zone piétonne et une zone 30. Le stationnement et l'arrêt des véhicules motorisés ne sont possibles que sur les espaces aménagés à cet effet.

Attention : les piétons sont prioritaires sur tous les véhicules et peuvent circuler librement sur toute la zone, y compris sur la chaussée.

La vigilance de l'ensemble des usagers dans la « zone 20 » est primordiale pour garantir la sécurité de tous !



LES AUTRES PROJETS

- Réfection de l'enceinte du mur et de la porterie de la Baronnie
- Réfection de la toiture de l'église Saint-Rémi
- Construction d'une halle Place des Marronniers
- Réfection de plusieurs tracés dédiés aux piétons et aux cycles
- Réfection de la toiture de la maison de la Baronnie
- Lancement du réaménagement de la route de Bretteville
- Extension du cimetière municipal
- Aménagement des liaisons et sécurisation des voies cyclables au niveau du rond-point de la Poste et sur le secteur de l'école des Grands Dian Fossey

Intercommunalité :

- Lancement du chantier de la Médiathèque et des locaux de C2N
- Extension de l'espace fitness d'Aquanacre

VIE SCOLAIRE

DES ÉCOLES DÉCORÉES ET COLORÉES !

Grâce à l'atelier enfants dessin-peinture de l'ALCD, les élèves des écoles Petits et Grands Dian Fossey ont la chance d'avoir des locaux gais et colorés toute l'année !



QUESTIONS À BÉA ROCCA, ANIMATRICE DE L'ATELIER DESSIN-PEINTURE DE L'ALCD

Comment ce projet dans les écoles a-t-il pris naissance, qui a eu l'idée de ce partenariat ?

Ce projet de collaboration a été proposé il y a quatre ans par Muriel Duny, Maire adjointe Vie scolaire et Jeunesse. L'idée était alors de faire simplement participer les enfants de l'atelier (qui sont aussi, pour nombre d'entre eux, des élèves des écoles) à la décoration des fenêtres des cantines pour les fêtes de Noël. J'ai bien évidemment tout de suite adhéré à ce projet. C'est, il me semble, un juste retour des choses vis-à-vis de la commune qui subventionne nos activités et nous met des locaux à disposition. Désormais, les décors sont choisis et créés pour rester toute l'année. Mme Duny coordonne toujours le partenariat et m'accompagne dans la mise en oeuvre du projet... jusqu'à l'installation des décors !

Qui a travaillé sur ce projet et combien de temps a-t-il fallu pour produire l'ensemble des décors ?

Tous les groupes des ateliers participent à ce petit défi. Il nous faut deux séances pour concevoir l'ensemble des réalisations. Les enfants sont sincèrement heureux de créer des éléments décoratifs qu'ils retrouveront, pour la plupart, dans leur propre école.

Quelles sont les thématiques choisies, les techniques utilisées ?

Nous essayons de trouver des idées simples, faciles à installer puis à retirer par les personnels. Aussi nous avons abandonné la peinture directe sur les fenêtres et nous utilisons plutôt le collage, soit avec du papier vitrail sur une bande transparente autocollante, soit avec des formes coupées et assemblées dans des papiers épais de couleur.

Cette année, nous avons choisi le thème de « l'espace » pour la garderie et « un jardin de fleurs » pour la cantine des petits. Les thèmes sont volontairement neutres afin d'être conservés toute l'année. L'utilisation de matériaux transparents permet de jouer avec la lumière et les couleurs. Chez les grands, les enfants de l'école ont choisi le thème de « Noël » pour la grande salle de cantine. Nous avons donc réalisé des boules de papier, plus ou moins grandes, décorées de motifs géométriques recto-verso afin de pouvoir en profiter de l'intérieur mais aussi de l'extérieur. Le personnel a émis aussi l'envie de retrouver un décor exotique. Les plus âgés de nos jeunes artistes ont donc créé de grands et beaux singes colorés, mis en scène dans un décor de jungle, en hommage à la nature et à Dian Fossey.



ACTION SOCIALE

BIENVENUE À LA RETRAITE

Futurs ou jeunes retraités

BIENVENUE À LA RETRAITE

Profitez d'un atelier collectif et gratuit de 7 séances pour vivre une retraite sereine et active !

Lieu : 1er étage - Cour d'Yvrande - rue du Général Leclerc 14440 Douvres-la-Délivrande

1^{re} Séance : Le 25 février 2025 10h-12h

Inscription 02.31.36.24.28

ccasemairie-douvres14.com

OU directement au CCAS : 8 route de Caen

Carsat Normandie, POUR BIEN VIEILLIR, DOUVRES LA DELIVRANDE, NÉOSILVER

La commune met en place une action à destination des futurs et jeunes retraités afin de leur donner les clés pour bien préparer et bien vivre leur retraite. Coordonné par Néosilver et financé par la Carsat, le parcours « Bienvenue à la retraite » s'adresse aux Douvraises et Douvrais de 55 à 68 ans.

Le parcours est gratuit, accessible sur inscription. Il est proposé sous la forme d'ateliers thématiques collectifs répartis en 7 séances qui se dérouleront Cour d'Yvrande tous les mardis de 10h à 12h entre le 25 février et le 22 avril 2025.

Infos et inscriptions : ccas@mairie-douvres14.com ou 02 31 36 24 28.

DES ATELIERS NUMÉRIQUES POUR LES SÉNIORS

Pour la 2^e année, la commune et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), en partenariat avec l'association EGEE, proposent aux Douvraises et aux Douvrais de plus de 70 ans qui le souhaitent de participer à des ateliers d'inclusion numérique, quel que soit leur niveau de connaissance informatique. La formation comprend 12 ateliers gratuits d'1h30 répartis sur l'année de mars à juin et d'octobre à décembre. Le matériel de formation est fourni sur place, cour d'Yvrande.

En 2024, 40 personnes, des grands débutants aux utilisateurs confirmés, ont bénéficié de la formation dispensée par EGEE, association nationale d'utilité publique, animée par des seniors bénévoles avec 3 missions principales : éducation, emploi-insertion sociale et entreprise.

Bernard assiste aux ateliers du jeudi matin : « L'ambiance est excellente, on a tous plaisir à se retrouver chaque semaine, les formateurs sont compétents et vraiment à notre écoute, y compris dans les ateliers pour débutants. Ils prennent en compte nos envies et nos besoins de connaissances, par exemple, pour notre groupe, sur l'intelligence artificielle, les outils de visioconférence ou les antivirus. Ils aident ceux qui sont perdus. En tout cas, moi, j'apprends plein de choses ».

INFO + :

- Un courrier d'information sera envoyé à chaque foyer concerné.
- Une réunion de présentation du dispositif sera organisée le **mardi 25 février 2025**, salle Léo-Ferré, à 18h00.



PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

APPEL À VOLONTAIRES

Dans le cadre de son Plan Communal de Sauvegarde, la commune souhaite mettre en place une Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) constituée de citoyens volontaires et bénévoles (Cf. Douvres info de Novembre 2024).

L'objectif de la RCSC est d'apporter son soutien aux populations sinistrées, en complément des actions engagées par les services municipaux et les services de secours. Elle doit également contribuer à la préparation et à l'information de la population face aux risques présents sur le territoire communal ainsi qu'au rétablissement des activités.

Pour postuler, aucune expérience préalable n'est exigée. Il faut être majeur(e), résider à Douvres-la-Délivrande, avoir le permis B et justifier de ses droits civiques.

Les candidatures peuvent être transmises du 1^{er} février au 1^{er} mars par email à l'adresse infos@mairie-douvres14.com ou déposées à l'accueil de la Mairie.

Règlement et formulaire de candidature disponibles sur www.douvres-la-delivrande.fr, onglet « Vie quotidienne », rubrique « VIVRE À DOUVRES », page « Prévention et sécurité ».



INFO + :

Pour rappel, la commune a réalisé un livret pratique et synthétique, à destination des habitants, le DICRIM (Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs). Celui-ci est disponible au format papier à l'accueil de la Mairie sur simple demande ou téléchargeable sur www.douvres-la-delivrande.fr, onglet « Vie quotidienne », rubrique « VIVRE À DOUVRES », page « Prévention et sécurité ».

SOLIDARITÉ

DON DE SANG

Le don de sang change la vie d'un million de personnes chaque année en France. C'est la forme de don la plus courante, simple, rapide et utile au plus grand nombre. Alors, parmi vos bonnes résolutions pour 2025, pensez à donner votre sang !



Le saviez-vous ?

- Le don de sang dure entre 8 et 10 mn. Il est réalisé en position allongée et sous surveillance. Le volume prélevé est adapté à chaque personne : il varie donc entre 420 et 480 ml, en fonction du poids et de la taille du donneur.
- Le don de sang permet de prélever en même temps tous les composants du sang : globules rouges, plasma et plaquettes qui sont ensuite séparés, le malade ne recevant que le(s) produit(s) sanguin(s) dont il a besoin.

Calendrier des collectes 2025 (de 15h à 19h30, salle Léo Ferré) :

- Mercredi 05 mars
- Mercredi 30 avril
- Mercredi 25 juin
- Mercredi 20 août
- Mercredi 22 octobre
- Mercredi 17 décembre

Pensez à réserver un créneau horaire (environ 15 jours avant la collecte) sur <https://dondesang.efs.sante.fr/>

VIE SPORTIVE

ZOOM SUR LA NOUVELLE PISTE D'ATHLÉTISME



La piste d'athlétisme du complexe sportif Pierre Roux est opérationnelle depuis novembre dernier. Les nouveaux aménagements, qui forment le stade désormais nommé « **Stade Flavie Renouard** » en l'honneur de la jeune athlète normande, comprennent une piste composée d'un anneau de 400 mètres avec 4 couloirs incluant une piste de 100

mètres avec 6 couloirs, des sautoirs ainsi qu'un nouveau terrain de football homologué en gazon naturel. Ces équipements de qualité vont permettre aux élèves des établissements scolaires de la commune et aux sportifs de pratiquer leurs activités dans les meilleures conditions. La piste est également ouverte au public en accès libre pour la pratique de la course à pied (fond, demi-fond, sprint...), de la marche (sportive, athlétique, fractionnée...) ou encore du saut en longueur. L'installation d'un système d'éclairage est programmée pour le début d'automne 2025. Une journée inaugurale sera organisée au Printemps prochain.



QUI EST FLAVIE RENOUARD ?

Originaire de Basly, Flavia Renouard est une athlète française coureuse de demi-fond et de cross-country, licenciée au Caen Athlétic Club et membre de l'équipe de France des JO de 2024. Flavia a remporté la finale du 3 000 mètres steeple aux Championnats de France d'athlétisme 2021 à Angers et quelques jours plus tard, a décroché le titre de championne d'Europe espoirs du 3 000 mètres steeple à Tallinn (Estonie). Elle a terminé 9^e de sa série aux championnats du monde de Budapest 2023 et de nouveau 9^e aux Championnats d'Europe de cross-country qui se sont déroulés à Antalya, en Turquie, le dimanche 8 décembre dernier.

Flavia nous a fait l'honneur de sa présence sur le tout nouveau stade le 14 novembre dernier à l'occasion de l'enduro des écoles et collèges. La jeune athlète a donné le top départ de la course 6^{ème} / CM, remis les récompenses aux élèves et accepté avec générosité de signer quelques autographes.



MANIFESTATIONS

AGENDA 2025

23 janvier Vœux aux habitants	26 avril Chasse aux œufs	21 juin Fête de la Musique
2 février La Ronde des Galettes	17-18 mai Sentier des Arts	6 sept. Forum des associations
5 juin 81 ^e anniversaire du Débarquement	13 sept. Fête de la Baronnie	7 juin D-Day festival
6 déc. Fête des enfants	18 juin Fête des séniors	Du 6 au 12 oct. Semaine bleue
23 mars Guinguette de printemps		

TOUTE L'ACTUALITÉ EN DIRECT !

Pour recevoir toute l'actualité de la commune en direct sur votre smartphone, pensez à télécharger l'application Citykomi !

En vous abonnant à la Mairie de Douvres-la-Délivrande, vous disposerez directement de toutes les informations pratiques, des dates des événements et réunions organisées sur la commune mais également des alertes en cas de travaux, de coupures d'électricité ou encore de conditions météorologiques exceptionnelles.

Aujourd'hui Citykomi pour Douvres c'est :

2750 abonnés

1620 utilisateurs actifs

68 924 mercis !

Rejoignez-nous vite !

INFOS PRATIQUES

RECYCLAGE DES SAPINS



Il est encore temps de donner une seconde vie à votre sapin en le déposant dans un point d'apport volontaire ! Il sera broyé et réemployé sous forme de paillage et de compost dans les massifs des espaces verts de la ville. Si les quantités le permettent, des copeaux et du broyat seront également mis à votre disposition pour votre usage personnel.

Attention, veillez bien à débarrasser votre sapin de ses décorations !

Liste des points de collecte sur www.douvres-la-delivrande.fr

ENTRETIEN DES HAIES



Dans le cadre de la préservation de la qualité de vie et de la sécurité de tous, nous souhaitons attirer votre attention sur l'importance de l'entretien des haies situées en bordure du domaine public. Ces haies, bien qu'éléments esthétiques de nos espaces, peuvent causer des désagréments lorsqu'elles ne sont pas taillées régulièrement. En effet, des haies non entretenues peuvent empiéter sur les trottoirs, les voies vertes et autres cheminements piétons et cyclables. Cela réduit considérablement l'espace disponible, obligeant parfois les usagers à emprunter la chaussée, avec des risques accrus pour leur sécurité. De même, les branches qui dépassent peuvent gêner le passage des personnes à mobilité réduite, des poussettes ou encore des cyclistes, rendant leur circulation moins confortable et plus dangereuse.

Rappelons qu'il est de la responsabilité des riverains de veiller à ce que leurs haies et plantations ne débordent pas sur le domaine public, conformément à la réglementation en vigueur. Un entretien régulier permet non seulement de respecter la loi, mais également de préserver la convivialité et la sécurité de nos espaces partagés.

Ensemble, veillons à ce que se déplacer à pied ou à vélo sur notre commune de Douvres-la-Délivrande reste agréable et sécurisé pour tous !

Retrouvez l'agenda complet des évènements et manifestations sur :



www.douvres-la-delivrande.fr
www.facebook.com/mairiedouvresladelivrande

EN DIRECT SUR VOTRE SMARTPHONE AVEC CITYKOMI

